

# Dou@ne Mag'

Les dernières mises à jour du site Internet de la douane

[Pour nous écrire, cliquez ici :](#)



## Hors série n° 5

## Novembre 2008

Pour accéder à la page d'information sur le site, cliquez sur le [lien hypertexte](#) (en bleu ou souligné).

### Entreprises d'import / export, êtes-vous sûres d'optimiser votre dédouanement ?

#### **Connaissez-vous les mesures proposées par la douane pour réaliser des gains de trésorerie ?**

- Vous pouvez bénéficier d'un report de TVA à l'importation sans déposer de caution !
- Vous pouvez choisir de payer la TVA, le 25 du mois suivant. Ainsi, vous payez la TVA due à l'importation après sa déduction auprès des services fiscaux.
- Un cautionnement plus simple et moins cher, c'est facile : Désormais, vous pouvez centraliser votre cautionnement auprès d'une seule recette régionale des douanes.

**Un seul acte de cautionnement pour toutes vos opérations.**

- Enfin, si votre entreprise fait partie d'un groupe, vous pouvez présenter **une caution intragroupe** émise par une autre entreprise du même groupe, au lieu d'une caution professionnelle.

#### **D'autres mesures existent pour améliorer votre trésorerie**

##### **- Savez-vous qu'en utilisant un régime douanier économique, le paiement des droits et taxes est suspendu ?**

- A partir d'une simple évaluation de vos exportations, vous pouvez bénéficier d'un quota d'importations en franchise de TVA. C'est ce qu'on appelle la procédure fiscale « AI2 ».

**N'hésitez plus !** Renseignez-vous auprès de votre bureau de douane ou des autres services de la douane dédiés aux entreprises :

- la mission grandes entreprises: [cliquez ici](#).
- le pôle d'action économique (PAE), présent dans chacune des 40 directions régionales des douanes : [voir la liste des PAE](#).

Vous avez besoin d'un simple renseignement : **INFOS DOUANE SERVICE** répond à vos questions du lundi au vendredi de 8H30 à 18 H au 811 20 44 44 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) ou par messagerie : [Cliquez ici](#)

Retrouvez tous les services en ligne proposés par la douane sur [Pro.douane](#), le portail sécurisé dédié aux entreprises.

Avec le dédouanement en ligne, *DELTA*, accélérez vos formalités et optez pour le zéro papier (sur le site Pro.douane).

### Vous rencontrez une difficulté avec la douane ? Vous avez une suggestion à nous faire ?

Pour mieux vous servir, écrivez-nous à : [dg-bic@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-bic@douane.finances.gouv.fr)

### Une aide en ligne sur le site de la douane

- Les brochures et les fiches d'information publiées par la douane. [Voir l'information](#).
- Vous êtes en train de créer votre entreprise ? Cette rubrique vous intéresse : [cliquez ici](#).
- C'est votre première opération à l'international ? Cette rubrique vous intéresse : [cliquez ici](#).

L'attention des usagers est appelée sur les nouvelles coordonnées de la  
direction générale des douanes et droits indirects  
11, rue des Deux Communes 93558 Montreuil Cedex

